



Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Ouverture sur l'extérieur</i>	
Volume horaire : 15h	Code cours : A284
Crédits ECTS : 2	Période : quad.I ou II
	Département préscolaire
	Année d'études : deuxième

Prérequis :

Compétence(s) prioritaire(s):

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.
- Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel.
- Travailler en équipe au sein de l'école.

Ressources (formulées en termes d'objectifs) :

→ Savoirs :

- Connaître le développement global de l'enfant des classes maternelles.
- Connaître les démarches méthodologiques en lien avec la pédagogie par projet.
- Connaître les notions disciplinaires nécessaires à la réalisation des activités proposées.

→ Savoir-faire :

- Prendre en compte le développement de l'enfant afin de proposer des activités adaptées.
- Dégager les implications méthodologiques liées aux savoirs disciplinaires.
- Rechercher les notions disciplinaires nécessaires à la réalisation des activités proposées.
- Utiliser un langage oral et écrit correct.
- Prendre des contacts dans le but de recueillir des informations relatives à des activités-ressource.
- Planifier un projet.
- Gérer efficacement le temps de travail.

→ Savoir-être :

- Collaborer avec les pairs.
- Communiquer efficacement.
- Faire preuve d'initiative.

Notion(s) développée(s) :

--

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Suite à une mise en situation, les étudiants, réunis en groupes, recherchent des ressources extérieures à l'école, accessibles aux enfants des classes maternelles, adaptées à leur développement.

Le but poursuivi est de sensibiliser les enfants à un objectif défini lors de la première séance d'activité.

Les résultats des recherches seront présentés lors d'une séance collective.

Un dossier mentionnera l'ensemble des ressources proposées.

Aide à la réussite :

Les professeurs sont à la disposition des étudiants lors des journées consacrées à ce travail.

Evaluation :

La présence des étudiants est obligatoire. L'étudiant absent devra réaliser une tâche équivalente avant la délibération de juin.

L'évaluation sera fonction de la précision des propositions, de l'originalité et de la qualité du dossier, de la présentation orale et écrite.

Matériel :

Tout matériel jugé nécessaire par les étudiants (ordinateurs, dictionnaires, annuaire téléphonique, accès à la bibliothèque, etc.)

Bibliographie :

Tout document susceptible d'aider les étudiants dans la réalisation de leur projet : livres, articles, sites internet, brochures d'informations...

Projets interdisciplinaires :

Langue d'enseignement :

Français